

Évolution des salaires de base dans le secteur privé

Résultats définitifs du 1^{er} trimestre 2022

Avertissement: À compter de l'enquête portant sur le 1^{er} trimestre 2022, la publication porte exclusivement sur les salaires de base. Les indicateurs de durée hebdomadaire collective, ainsi que les proportions de salariés au forfait, à temps partiel et en contrat à durée déterminée, calculés en utilisant la Déclaration Sociale Nominative (DSN), sont fournis sous la forme de tableaux complémentaires dans le fichier Excel [en ligne](#) accompagnant la présente publication.

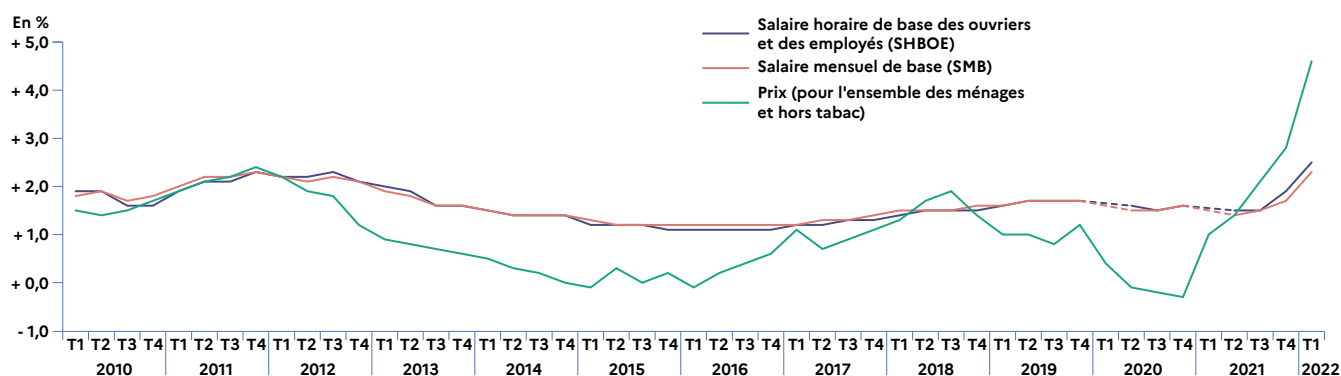
L'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) progresse de 1,2 % au cours du 1^{er} trimestre 2022 dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales (tableau 1). Il croît de 1,4 % dans l'industrie et de 1,2 % dans la construction et le tertiaire. Sur un an, le SHBOE augmente de 2,5 % fin mars 2022, après 1,9 % fin décembre 2021.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 1,1 % au cours du 1^{er} trimestre 2022 (tableau 2). Sur un an, il augmente de 2,3 % après 1,7 % le trimestre précédent.

Ces évolutions doivent être mises en regard de l'inflation: les prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 4,6 % entre fin mars 2021 et fin mars 2022¹ (graphique 1). Sur un an et en euros constants, le SHBOE diminue donc de 2,1 % et le SMB de 2,3 %.

Par secteur d'activité, le SMB croît, au cours du 1^{er} trimestre 2022, de 1,3 % dans la construction, de 1,2 % dans l'industrie et de 1,1 % dans le tertiaire (tableau 2). Sur un an, il augmente de 2,3 % pour l'industrie et le tertiaire, et de 2,1 % pour la construction. En euros constants et sur la

GRAPHIQUE 1 | Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Avertissement: pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés. Champ à partir du 2^e trimestre 2018: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte. Champ jusqu'au 1^{er} trimestre 2018: champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété. Sources: Dares, enquête trimestrielle Acemo; Insee, indice des prix à la consommation.

¹ Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les modalités de revalorisation du Smic font quant à elles référence à l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie (+4,8 % de mars 2021 à mars 2022).

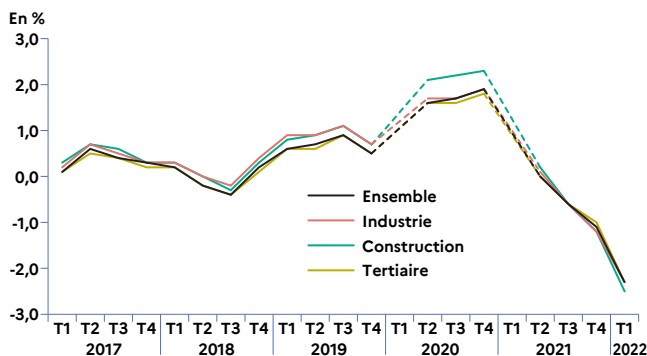
même période, il diminue respectivement de 2,3 %, 2,3 % et 2,5 % pour chacun de ces secteurs (industrie, tertiaire et construction) (graphique 2).

Par catégorie socioprofessionnelle, le SMB progresse, au cours du 1^{er} trimestre 2022, de 1,4 % pour les ouvriers, de 1,1 % pour les employés, de 1,0 % pour les cadres et de 0,9 %

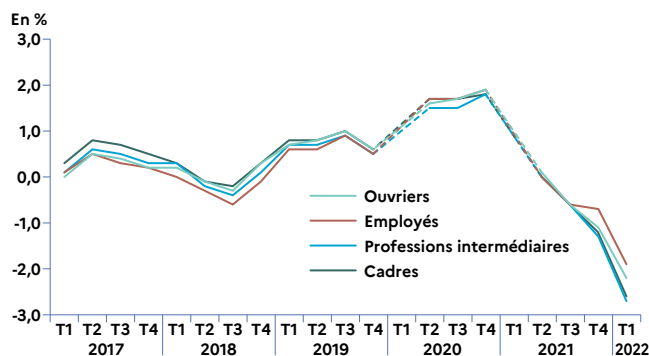
pour les professions intermédiaires (tableau 2). Sur un an, il augmente de 2,7 % pour les employés, de 2,4 % pour les ouvriers, de 2,0 % pour les cadres et de 1,9 % pour les professions intermédiaires. En euros constants et sur la même période, il baisse respectivement de 1,9 %, 2,2 %, 2,6 % et 2,7 % pour chacune de ces catégories (employé, ouvrier, cadre et profession intermédiaire) (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 | Glissement annuel des salaires mensuels de base (en euros constants)

Par secteur d'activité



Par catégorie socioprofessionnelle



Avertissement: les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés.

Champ à partir du 2^e trimestre 2018: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Champ jusqu'au 1^{er} trimestre 2018: champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.

Sources: Dares, enquête trimestrielle Acemo; Insee, indice des prix à la consommation.

Variations annuelles des salaires de base et écart par rapport aux résultats provisoires

	Salaires de base par secteur d'activité						SMB par catégorie socioprofessionnelle			
	SHBOE			SMB			Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart	
	Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart	Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart				
Ensemble	2,5	2,5	0,0	2,3	2,3	0,0	Ouvriers	2,4	2,4	0,0
Industrie	2,5	2,5	0,0	2,3	2,3	0,0	Employés	2,6	2,7	0,1
Construction	2,1	2,1	0,0	2,0	2,1	0,1	Professions intermédiaires	1,9	1,9	0,0
Tertiaire	2,6	2,6	0,0	2,3	2,3	0,0	Cadres	1,9	2,0	0,1

* Résultats publiés le 13 mai 2022 à partir des 10 300 premiers questionnaires exploitables reçus (Dares - Indicateurs n° 22).

Champ: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Source: Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Les résultats présentés dans cette publication sont établis en nomenclature agrégée « NA ». Celle-ci est fondée sur la nomenclature d'activité économique (Naf rév. 2) depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les secteurs d'activité retenus pour présenter les séries statistiques dans cette publication suivent des niveaux d'agrégation dits A 17 et A 38 de la nomenclature agrégée « NA » (pour en savoir plus, cf. le site www.insee.fr rubrique « définitions, méthodes et qualité », puis « Nomenclature agrégée - NA, 2008 »).

L'enquête trimestrielle Acemo porte sur les salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales des entreprises (au sens d'unités légales) de 10 salariés ou plus. Les résultats présentés ici sont établis à partir des 16 600 questionnaires exploitables reçus au 21 juin 2022.

Les résultats provisoires relatifs au 2^e trimestre 2022 seront publiés le 12 août 2022.

Des résultats plus détaillés issus de cette enquête sont disponibles sur le [site internet de la Dares](http://www.dares.fr) :

- [Les indices de salaire de base](#)
- [La durée collective hebdomadaire de travail](#)

TABLEAU 1 | Évolution des salaires horaires de base des ouvriers et des employés par secteur d'activité

En %

	Variations trimestrielles				Variations annuelles	
	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021	1 ^{er} trim. 2022	4 ^e trim. 2021	1 ^{er} trim. 2022
ENSEMBLE DE à RU (10 salariés ou plus)	0,3	0,3	0,7	1,2	1,9	2,5
DE: Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0,4	0,1	0,2	1,4	1,5	2,2
BZ: Industries extractives	0,3	0,0	0,5	1,1	1,3	2,0
DZ: Prod. & distribution électricité, gaz, vapeur & air conditionné	0,1	0,0	0,1	0,5	0,7	0,7
EZ: Prod. & distrib. eau assainisst, gestion déchets & dépollution	0,5	0,2	0,2	1,5	1,8	2,5
C1: Fabrication de denrées alimentaires, de boisson et de produits à base de tabac	0,4	0,2	0,6	1,5	1,9	2,8
C2: Cokéfaction et raffinage	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
C3: Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	0,5	0,3	0,4	1,2	1,7	2,4
CI: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,4	0,4	0,6	0,8	1,8	2,1
CJ: Fabrication d'équipements électriques	0,4	0,2	0,2	1,4	1,5	2,3
CK: Fabrication de machines et équipements n.c.a	0,7	0,4	0,4	1,2	1,8	2,7
C4: Fabrication de matériels de transports	0,5	0,1	0,1	1,5	1,1	2,2
C5: Fabrication d'autres produits industriels	0,4	0,3	0,4	1,4	1,8	2,5
CB: Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,4	0,4	0,7	2,4	2,4	4,0
CC: Travail du bois, industries du papier et imprimerie	0,5	0,5	0,4	1,3	2,1	2,7
CE: Industrie chimique	0,5	0,2	0,3	1,8	1,7	2,8
CF: Industrie pharmaceutique	0,4	0,2	0,2	1,2	1,4	2,0
CG: Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,3	0,3	0,3	1,4	1,7	2,4
CH: Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,4	0,3	0,4	1,2	1,7	2,3
CM: Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	0,3	0,2	0,2	1,3	1,4	2,1
FZ: Construction	0,4	0,2	0,4	1,2	1,7	2,1
GZ: Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	0,3	0,3	0,9	1,2	2,1	2,7
HZ: Transports et entreposage	0,4	0,2	0,5	1,7	1,4	2,7
IZ: Hébergement et restauration	0,2	0,3	1,2	1,0	2,2	2,7
JZ: Information et communication	0,3	0,3	0,4	1,0	1,4	2,0
KZ: Activités financières et d'assurance	0,5	0,2	0,3	1,1	1,5	2,2
LZ: Activités immobilières	0,4	0,1	0,3	1,2	1,6	2,0
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	0,2	0,2	0,5	1,4	1,7	2,3
MA: Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	0,4	0,2	0,4	1,2	1,9	2,2
MB: Recherche-développement scientifique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
MC: Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,0	0,1	0,3	1,5	1,3	1,9
NZ: Activités de services administratifs et de soutien	0,2	0,2	0,5	1,4	1,6	2,3
OQ: Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale *	0,2	0,4	1,3	0,8	2,4	2,8
PZ: Enseignement	0,2	0,6	0,4	1,0	1,6	2,2
QA: Activités pour la santé humaine	0,2	0,3	0,7	0,8	1,7	2,0
QB: Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	0,2	0,4	1,5	0,8	2,7	2,9
RU: Autres activités de service	0,2	0,4	0,7	1,2	1,8	2,5
RZ: Arts, spectacles et activités récréatives	0,2	0,5	0,5	1,3	1,6	2,4
SZ: Autres activités de services	0,2	0,3	0,9	1,2	2,0	2,6
Regroupements particuliers:						
Industrie (DE à C5)	0,4	0,3	0,4	1,4	1,7	2,5
Construction (FZ)	0,4	0,2	0,4	1,2	1,7	2,1
Tertiaire (GZ à RU)	0,3	0,3	0,9	1,2	2,0	2,6

n.s.: données non significatives en raison du faible nombre d'ouvriers et d'employés dans ce secteur d'activité.

* Seules les activités privées de ce secteur sont prises en compte.

Champ: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Source: Dares, enquête trimestrielle Acemo.

TABLEAU 2 | Évolution des salaires mensuels de base par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité

En %

	Variations trimestrielles				Variations annuelles	
	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021	1 ^{er} trim. 2022	4 ^e trim. 2021	1 ^{er} trim. 2022
ENSEMBLE DE à RU (10 salariés ou plus)	0,3	0,3	0,5	1,1	1,7	2,3
DE à C5: Industrie	0,5	0,3	0,3	1,2	1,6	2,3
FZ: Construction	0,3	0,2	0,3	1,3	1,6	2,1
GZ: Commerce	0,3	0,3	0,7	1,1	2,0	2,5
IZ: Hébergement et restauration	0,2	0,3	1,1	1,0	2,0	2,6
JZ: Information et communication	0,4	0,4	0,3	0,9	1,7	2,0
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,3	0,3	0,4	1,3	1,7	2,3
GZ à RU: Tertiaire	0,3	0,3	0,6	1,1	1,8	2,3
OUVRIERS	0,3	0,2	0,5	1,4	1,7	2,4
DE à C5: Industrie	0,4	0,3	0,4	1,5	1,7	2,6
FZ: Construction	0,3	0,2	0,4	1,2	1,7	2,2
GZ: Commerce	0,3	0,3	0,6	1,2	1,8	2,4
IZ: Hébergement et restauration	0,2	0,3	1,2	0,8	2,2	2,5
JZ: Information et communication	0,5	0,5	0,2	0,4	2,0	1,6
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,2	0,1	0,3	1,4	1,5	2,0
GZ à RU: Tertiaire	0,2	0,2	0,5	1,4	1,6	2,4
EMPLOYÉS	0,3	0,3	0,9	1,1	2,1	2,7
DE à C5: Industrie	0,4	0,3	0,3	1,2	1,8	2,3
FZ: Construction	0,4	0,3	0,2	1,0	1,6	1,9
GZ: Commerce	0,3	0,3	1,0	1,2	2,2	2,8
IZ: Hébergement et restauration	0,2	0,3	1,2	1,0	2,2	2,8
JZ: Information et communication	0,3	0,3	0,4	1,1	1,3	2,0
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,2	0,3	0,6	1,3	1,7	2,4
GZ à RU: Tertiaire	0,3	0,3	1,0	1,1	2,2	2,7
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	0,3	0,3	0,3	0,9	1,5	1,9
DE à C5: Industrie	0,4	0,2	0,3	1,1	1,5	2,0
FZ: Construction	0,3	0,1	0,3	1,4	1,5	2,1
GZ: Commerce	0,4	0,4	0,4	1,1	1,8	2,3
IZ: Hébergement et restauration	0,1	0,3	0,5	1,0	1,1	1,9
JZ: Information et communication	0,3	1,0	0,4	0,5	2,2	2,3
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,4	0,3	0,4	1,3	1,6	2,3
GZ à RU: Tertiaire	0,3	0,4	0,3	0,9	1,5	1,9
CADRES	0,4	0,3	0,3	1,0	1,6	2,0
DE à C5: Industrie	0,6	0,3	0,3	1,0	1,7	2,1
FZ: Construction	0,2	0,1	0,1	1,6	1,3	2,1
GZ: Commerce	0,5	0,3	0,2	1,0	1,6	2,0
IZ: Hébergement et restauration	0,2	0,2	0,4	1,5	1,0	2,3
JZ: Information et communication	0,4	0,3	0,3	0,9	1,6	2,0
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,5	0,4	0,4	1,2	1,7	2,4
GZ à RU: Tertiaire	0,4	0,3	0,3	1,0	1,6	2,0

Champ: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Source: Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Jérôme Hananel (Dares)
Directeur de la publication
 Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
 Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
 Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
 Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page et impression
 Dares, ministère du Travail,
 du Plein emploi et de l'Insertion

Dépôt légal
 à parution

Numéro de commission paritaire
 3124 AD. ISSN 2109 – 4128
 et ISSN 22674756

Réponses à la demande
 dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse
 Joris Aubrespin-Marsal
 joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr
**RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
 ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.**
